



Pour un renforcement du «quatrième pouvoir»

MOTION Le Parlement bernois est en faveur de la création d'une fondation pour préserver le pluralisme de l'information politique.

L'appauvrissement du paysage médiatique dans le canton de Berne inquiète les députés Barbara Streit-Stettler (Berne, PEV), Ursula Marti (Berne, PS) et Beat Kohler (Meiringen, Les Verts) alors que la presse locale est essentielle au bon fonctionnement de la démocratie et à la formation de l'opinion politique des électeurs. Afin de renforcer cette dernière et lui permettre d'exercer son rôle de «quatrième pouvoir», ils chargent le Conseil exécutif de créer une fondation qui a pour mission de soutenir l'information sur les questions de politique cantonale, tout en préservant l'indépendance des médias. Cette proposition vient compléter les mesures

d'encouragement aux médias déjà mises en œuvre ou prévues par la Confédération et le canton.

A l'exception de l'UDC, qui ne souhaite pas engendrer de nouvelles dépenses, comme l'a indiqué son porte-parole Roland Benoit (Corgémont), les partis se sont montrés particulièrement sensibles à cette problématique, à commencer par le journaliste et député biennois Mohamed Hamdaoui (Le Centre): «Ce qui menace nos professions sont les réseaux dits sociaux. La plupart sont alimentés par des personnes qui n'ont aucune formation.» Le Conseil exécutif a également reconnu que les médias doivent assumer leur rôle de

«chien de garde de la démocratie» dans des conditions financières toujours plus difficiles et que cela est d'autant plus inquiétant à l'ère des fake news auxquels les jeunes sont particulièrement exposés. Il a en ce sens indiqué qu'il va notamment évaluer la possibilité d'une aide indirecte aux médias par le biais d'une fondation, pour autant que la révision de la loi sur l'information autorise la mesure demandée par les motionnaires et que la situation financière du canton permette différentes mesures d'encouragement, et qu'il approuve ainsi la motion, mais sous la forme moins contraignante du postulat. Une proposition suivie par la majorité. **MAH**

Datum: 10.12.2021

LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA

Le Journal du Jura
2501 Bienne
032/ 321 90 00
<https://www.journaldujura.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 7'580
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Seite: 8
Fläche: 33'678 mm²



Kanton Bern
Canton de Bern

Auftrag: 1077523
Themen-Nr.: 999.084

Referenz: 82728037
Ausschnitt Seite: 2/2



L'appauvrissement du paysage médiatique inquiète le Grand Conseil comme le Gouvernement bernois. LDD